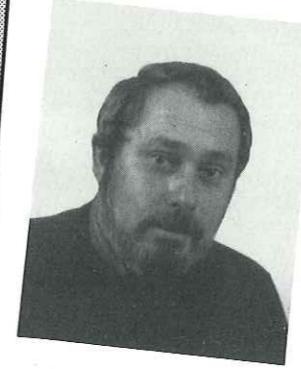


janvier 84

ST-OUEN
EN-BELIN



Le Mot du Maire

Madame, monsieur,

- Après des élections municipales qui se sont passées dans la plus grande correction (ce que bien des communes doivent envier) une nouvelle équipe municipale s'est mise au travail.
- Ce qui dominera essentiellement la vie de la nouvelle municipalité est la mise en œuvre de ce que l'on nomme la décentralisation.
- Profitant de la distribution de ce bulletin communal je vous souhaite des Fêtes de Fin d'année heureuses et vous présente mes Vœux de Nouvel An.
- Je sais que, parmi vous, certains sont peu enclins à l'espérance. Les sans-travail, les jeunes en quête d'un premier emploi, tous ceux qui souffrent physiquement et moralement. Tous ces gens ont des raisons de douter. Et pourtant, c'est une espérance que je voudrais communiquer à tous à travers ce message de Fin d'année.

Jean TRONMONT

Un incident indépendant de notre volonté a entraîné un retard de quelques jours dans la distribution de ce bulletin. Veuillez nous en excuser.

le conseil municipal

La fonction essentielle, la raison d'être d'un conseil municipal, à l'évidence, c'est la gestion des affaires communales.

— La voirie, l'urbanisme, l'entretien du patrimoine communal, les équipements collectifs etc.

Il y a un siècle, les préoccupations n'étaient pas très différentes. Le registre des délibérations de 1883 témoigne de cela.

— La vicinalité, l'instruction primaire, l'équilibre du budget...

Comme il y a 100 ans, il existe des limites aux possibilités communales.

Tout comme n'importe quel citoyen, une commune ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens.

La "navigation" est toujours aussi délicate pour choisir judicieusement en fonction de l'état général. Qui est, comme on le sait, la somme des intérêts de chacun de nous : souvent cohérents, parfois opposés.

Quant au fonctionnement du conseil, il s'effectue en deux temps :

1) Un travail préparatoire en commissions spécialisées mais sans pouvoir de décision.

2) Des délibérations en séances publiques.

— ORGANISATION DU C. M. —

Responsabilités du Maire et des Adjoints

M. FROMONT

Finances - Urbanisme

Projet et réalisation de l'assainissement
Bâtiments communaux, etc.

M. POUSSÉ M. Voirie - Création et entretien des fossés

M. GOUALARD Urbanisme - Finances
Bureau d'Aide Sociale, etc.

M. LIVET Ch. Eclairage public
Propreté du bourg
Bascule publique
Surveillance collecte des ordures ménagères
Propreté du cimetière
Propreté du terrain de sports
Organisation des cérémonies

DELEGUES DU C.M. aux divers syndicats

Syndicat d'adduction d'eau

MM. Fromont - Pousse Marcel - Livet Charles

Syndicat de gestion du C.E.S.

MM. Fromont - Goualard

Syndicat de gestion de l'école de musique

MM. Fromont - Goualard

Syndicat du bassin du Rhône

MM. Fournier - Pousse Bernard (suppléant Pousse Marcel)

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commissions des finances

Fromont - Corvasier - Livet Bernard
Goualard - Pousse Marcel - Marcel Lydia

Commission de la voirie

Pousse Marcel - Corvasier - Fournier
Livet Bernard - Pousse Bernard - Hureau
Meunier

Commission d'urbanisme Groupe travail du POS.

Fromont - Goualard - Papin - Meunier
Fournier - Pousse Bernard

Commission des bâtiments communaux

Livet Charles - Papin - Couret - Bouvet
Pannier

Commission cantine scolaire

Fromont - Goualard - Livet Bernard
Meunier - Hureau

Commission des sports

Couret - Livet Bernard - Papin
Livet Charles

Commission chargée de la surveillance des travaux d'assainissement

Fromont - Pousse Marcel - Goualard
Hureau - Papin - Meunier

Commission chargée de l'étude du problème des ordures ménagères

Goualard et Fromont - Couret - Pannier
Bouvet

Commission d'information bulletin communal

Goualard - Marcel Lydia - Pannier
(M' et Mme Desprez - M. Reutin Jean-Luc

Commission du fleurissement et protection de la nature

Bouvet - Fromont - Livet Ch. (M. Samson)

DELEGUES DU C.M. aux :

Tribunaux paritaires des baux ruraux

Hureau - Corvasier - Pousse Bernard - Fournier

Révision des listes de la Chambre d'Agriculture

Hureau Pierre - Livet Bernard

Révision de la liste électorale

Livet Bernard - Fournier Bernard

DELEGUES au B.A.S.

(1) Goualard - (2) Marcel Lydia - (3) Corvasier - (4) Livet B.
M. Frogé - Mme Vaupré - M. Simon Florent - Mme Pousse M.-Thérèse

LE COMICE EN 1984

4 novembre 1983, 20 h 30 : coup d'envoi pour le comice agricole cantonal de 1984.

Au vu du nombre des participants à cette première réunion, une évidence s'impose avec force : l'intérêt de tous pour cette respectable institution.

Il faut ajouter au nombre des présents ceux qui, ne pouvant venir, se sont proposés pour donner un coup de main. Que tous soient publiquement remerciés.

Et pas de soucis, il y aura de l'ouvrage pour tous.

Rappelons que le thème proposé "le cheval" a recueilli l'assentiment de tous les participants.

Le cheval : l'indispensable force motrice du monde rural pendant des siècles.

— L'auxiliaire fidèle des périodes de paix comme des jours sombres.

— Seul représentant du monde animal à participer, voire même à gagner aux Olympiades.

Dès maintenant, les 23 membres du comité d'organisation vont pouvoir plancher et débroussailler le terrain.

Et certainement se rappeler très vite à votre bon souvenir.

Voici d'ailleurs la composition du comité :



BUREAU :

Président d'Honneur

: DROUET Raymond
FROMONT Jean

Président

: LIVET Bernard

Vice-Président

: BOME Albert

Secrétaire

: PANNIER Olivier

Secrétaire adjoint

: BIZOT Daniel

Trésorier

: OLIVIER Jacques

Responsable partie

agricole

: CORVASIER William

Responsable partie loisir

: CAILLEAU Jean-Paul

Responsable accueil-

décoration

: SAMSON Maurice

Responsable éclairage

: PIMBERT J.-François

sono

: REUTIN Jean-Luc

Responsable publicité



le président
M. LIVET Bernard

MEMBRES DU BUREAU

Monsieur BRUNEAU
Monsieur DESPREZ
Monsieur DODIN

Monsieur LEROI Patrice
Monsieur LIVET Claude

Monsieur REFOURD

Monsieur ROUILLARD

Madame SIMON Yvonne

Monsieur SIMON Loïc

Madame VIRFOLET

AMICALE LAIQUE

L'Amicale laïque, depuis de nombreuses années déjà, essaie d'aider l'école en organisant diverses manifestations.

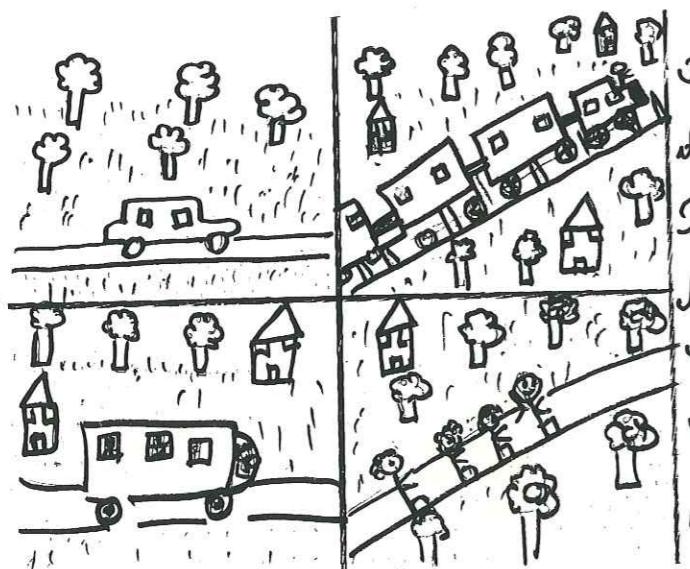
Ainsi, tous les ans, un bal, un concours de pétanque, une kermesse ont lieu. Ces fêtes sont réalisées grâce au concours de tous les membres de l'Amicale et sont couronnées de succès par la participation des habitants de St-Ouen, notamment celle des parents d'élèves.

L'argent ainsi gagné sert à l'achat des friandises de Noël, des "prix" et de petit matériel (cette année, des flûtes, en projet un appareil de cinéma), et à financer quelques déplacements (voyages chez les correspondants, visites de musées...).

Toutefois, la plus grande partie des sommes recueillies est consacrée à la classe de mer. Celle-ci a maintenant lieu tous les deux ans, ce qui permet à tous les enfants scolarisés à St-Ouen d'en bénéficier une fois.

Mais je m'arrête ici et je cède la plume aux enfants qui vous en parleront beaucoup mieux que moi.

Le Président
PANNIER Olivier



Et la gare du Mans il y avait de gros travaux et beaucoup de bruit. Pour changer de train il fallait courir. Mais on mangeait bien dans le train. Et on s'amusait bien. Et même on chantait. On a aussi pris le car.

8h on s'lève ; on s'lavé ; on mange ; on range.
9h la classe. c'est sérieux !
c'qu'on préfère, c'est la récré
12h30 repas - repos - on chante
14h on s'promène.
on visite, on joue, on peint
19h Gravillée, on s'amuse bien
22h on dort ou on fait semblant.



Président d'Honneur : M. FROMONT

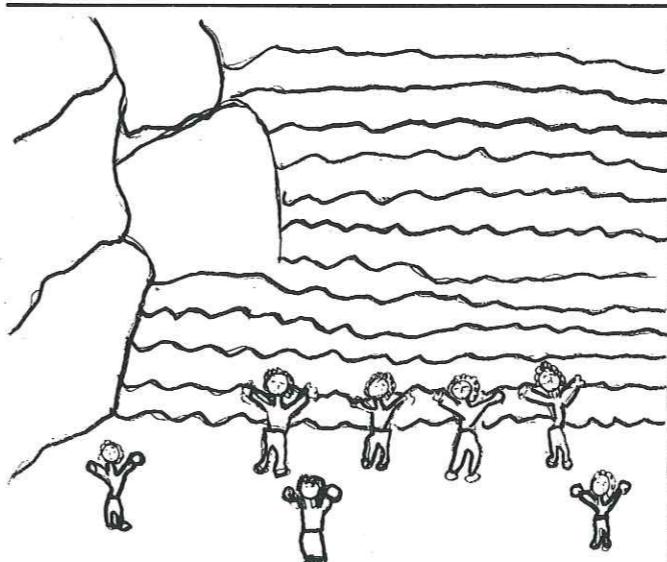
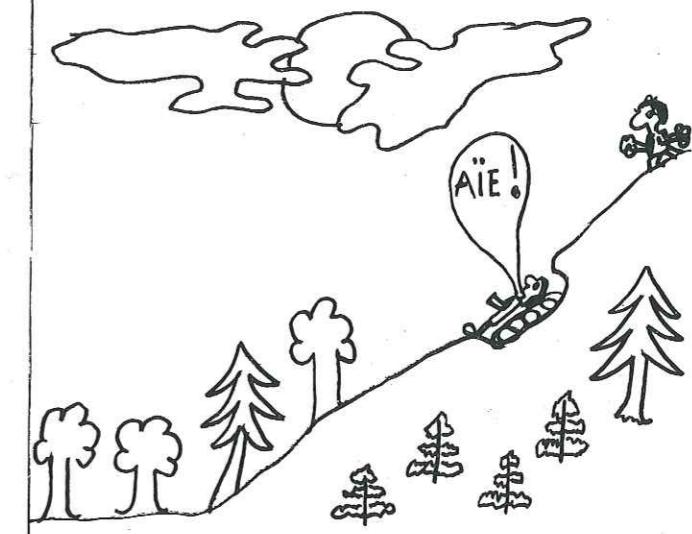
Membres de droit : les enseignants
les délégués de l'école : M. ÉPINEAU
M. ROUSSEAU à titre honoraire

Membres du bureau : M. PANNIER, M. ROBERT
MM. BOULARD, BUCHERON, CHEVALIER, GOULARD, LECESVE, LIVET,
MARCEL, MÉTAYER, PAPIN, PORON, ROUILLARD.



Nous avons fait beaucoup d'excursions. Et la crèche nous étions sur un balcon. On a vu plein de petits : des rougetis, des raies, des tortues, des crabes, et même un petit requin ... Mais le crieur parlait trop vite, on n'y comprenait rien !

Nous sommes partis sur la route Loin dans la forêt, nous avons joué aux douaniers-contrebandiers ; le maître et la maîtresse nous ont tout expliqué. On a couru, sauté, crié. Et la fin, Rémi s'est cassé le nez dans les barbelés !



Un jour, on est allé dans l'eau se tremper. des pieds. les plus friables se brisaient. On courait partout. On se baignait en short, et après on sautait dans l'eau. On se faisait beaucoup de farces Et parfois on se disputait !

Historique de St-Ouen-en-Belin :

Tous les habitants de St-Ouen-en-Belin connaissent la silhouette familière du manoir de la Poissonnière. On la retrouve, symbolisant notre commune, sur la couverture du dernier bulletin municipal, sur les pots de rillettes ou sur les souvenirs pour vacanciers. Mais connaissez-vous l'histoire de la Poissonnière ? En voici un bref récit, à travers la généalogie de la famille Moreau de la Poissonnière.

Il faut remonter à l'époque féodale et savoir que le territoire de notre actuelle commune était divisé en plusieurs fiefs.

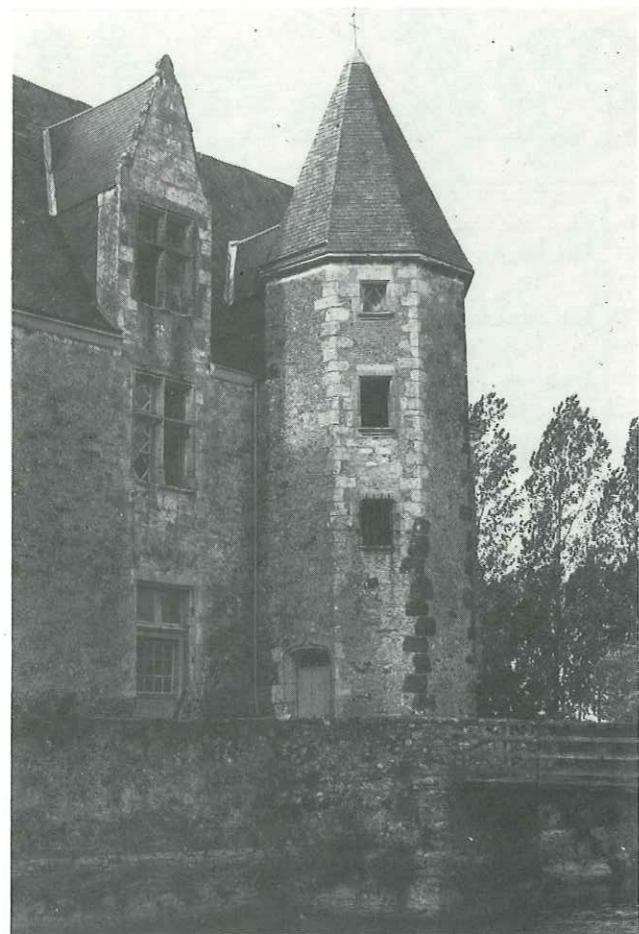
Les fiefs sont des propriétés seigneuriales qui sont définies par trois critères :

1) **Le bénéfice** : le souverain cède l'usurfruit d'une propriété à une personne de confiance en échange de services, en particulier celui des armes.

2) **La vassalité** : le tenant du fief fait serment d'être fidèle à son suzerain.

3) **L'immunité** : le seigneur du fief exerce sa propre juridiction sur ses terres et est exempté de certains impôts.

Au XIV^e siècle, le territoire de St-Ouen était divisé en trois grands fiefs : **l'Aunay, l'Epine, la Poissonnière**, et en trois petits fiefs : **la Papinière, la Tuaudière et le Domaine du Douzais, la Gastine**.



LA POISSONNIÈRE

En 1370, la guerre de cent ans ravage le pays et la province du Maine en particulier. Le 3 décembre 1370, Bertrand Duguesclin écrase à Pontvallain une armée anglaise à la bataille de la Croix-Brette (monument route de Pontvallain au Lude).

La famille Cordeau possède alors le manoir de la Poissonnière. En 1392, le roi de France, Charles VI, revenant du Mans, tombe fou en traversant les Landes du Bourray en Parigné-le-Pôlin. L'année suivante, Jeanne de Cordeau, héritière de la Poissonnière, apporte le fief en dot lors de son mariage avec Olivier I^{er} Moreau.

En 1411, la guerre civile éclate entre les partis Armagnac et Bourguignon ; les anglais en profitent pour attaquer à nouveau. Le 30 octobre 1417, la ville forte de Fresnay-sur-Sarthe tombe aux mains des anglais.

Cette même année, Olivier II Moreau, épouse sa cousine Huette de Cordeau et devient seigneur de la Poissonnière ; en 1424, il achète la terre de Bezonnais en Écommoy, qui appartient à Dame Marion, veuve du Sire de Macé-Belin.

En 1430, Jeanne d'Arc est prise au siège de Compiègne par les Bourguignons et vendue aux anglais. 1438, Olivier II Moreau veuf, épouse en seconde noce, Julienne de la Beaussonnière. En mémoire de ce jour mémorable, il fonde une messe, dite chaque samedi à l'autel de Notre-Dame, en l'église de St-Ouen, et y demande sépulture.

En 1453, les anglais sont chassés de France, ils ne gardent que Calais. Olivier III Moreau épouse en seconde noce Ambroise du Bouchet qui lui donne, entre autre, deux fils : l'aîné Jean I^{er} Moreau, seigneur de la Poissonnière, le cadet Jacques, seigneur de Bezonnais, fief pour lequel il rend aveu à Jacques de Scepeaux, le 13 juillet 1474.

En 1481, meurt le "Roi René", petit neveu de Charles V. Louis XI en profite pour réunir à la couronne royale les possessions du maître de l'Anjou et c'est ainsi que le Maine rentre dans le domaine de France.

Jean II Moreau, fils de Jean I^{er} et de Anne de Vouge, épouse Jeanne de Favières, leur fils aîné, seigneur de la Poissonnière, prendra le nom de François I^{er} Moreau, rien d'étonnant à cela, depuis 1515, règne sur la France François I^{er}.

1550, les jours sombres des guerres de religion se profilent sur le pays. François I^{er} Moreau épouse Louise de Fechal qui lui donnera comme héritier du fief François II.

1560, le sire de Maridot, seigneur de Belin, est un des chefs du parti protestant du Maine, le 1^{er} avril 1562, les Huguenots tiennent la ville du Mans.

François II Moreau épouse en 1571 Françoise du Vexel, fille de François du Vexel et de Louise du Bellai, elle apporte en dot, la terre du Plessis en Auvers-le-Hamon. L'année suivante, c'est le massacre de la Saint-Barthélemy.

Le 1^{er} aout 1589, Henri III expirant sous le poignard de Jacques Clément, désigne comme son successeur Henri de Navarre. Les Moreau de la Poissonnière sont entraînés dans la guerre.



Jean, frère cadet de François II, seigneur du Greez avait épousé, en 1581, Renée de Crux en Avranchin. Sa mère, Louise de Fechal, lui offre en cadeau de mariage la terre de la Beraudière en Céaulce, choisissant le métier des armes, Jean reçoit en 1588, du roi Henri III, une compagnie de 200 hommes à pied du régiment de Vauluisant.

En 1590, il est avec les Ligueurs au siège de Mayenne, sous les ordres de Lansac. Mortellement blessé, il est achevé sur les ordres du Sire de Torchamp. L'histoire raconte que son assassin, un dénommé Juguin, "lui coupa la barbe pour s'en faire des moustaches !".

Il semble que les Moreau soient acquis à la Ligue, et lorsque Henri de Navarre, en 1597, pour lever le siège d'Amiens occupé par les espagnols, voit une partie de l'armée royale prendre le camp des factieux, il somme le Ban et l'arrière Ban aux armes. François II Moreau ne répondra pas à l'appel.

Sa désobéissance aux règles du service des armes lui vaut la confiscation de la terre de la Poissonnière. Celle-ci est vendue 1722 écus et 50 sols à Messire Thibault Crespin.

Afin de libérer son fief, François II vend la terre du Greez qui lui était revenue à la mort de son frère, et demande en 1622 la confirmation de sa noblesse et de ses biens.

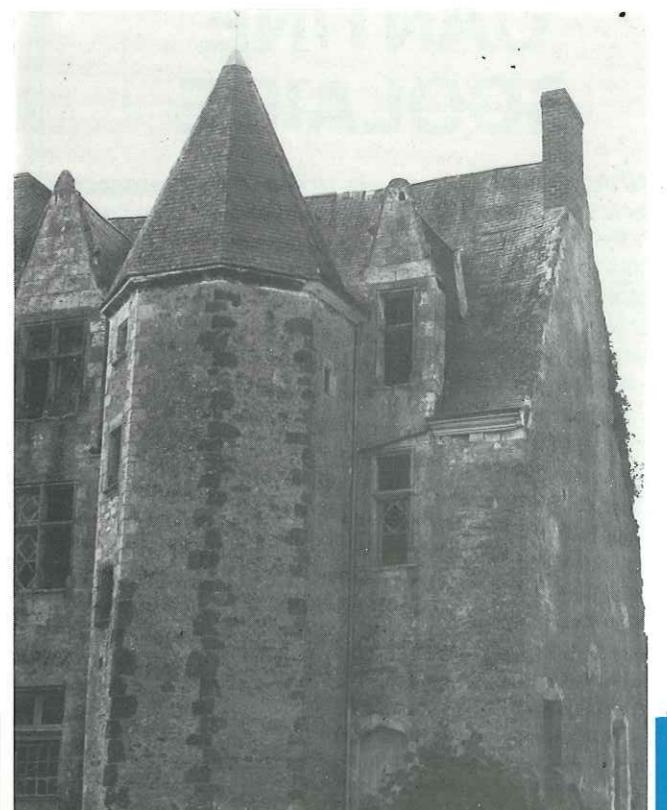
Le fief de la Poissonnière, par le jeu des alliances, changera de suzerain, en 1606, il relève du seigneur de Beaugé, en 1609, aveu sera rendu au Chevalier du Gillier pour la puissante Maison de Passavant.

La descendance de François II Moreau et de Françoise de Vexel fut nombreuse : l'aînée François III épousa une Laval. Lancelot, le cadet, devient seigneur du Greez. René épousa une du Mesnil. Renée, en 1618, épouse Jacques de Segrais en Outillé. Par succession, la terre de la Poissonnière passe au dernier des fils Félix I^{er} Moreau qui épouse une demoiselle du Bouchet. Leur fils,

Charles-Félix, épouse en seconde noce la fille de Marin Rotier de la Madrelle, seigneur de Belin, et de Louise de Maridot. Ils n'auront pas d'enfant.

N'ayant plus de descendant mâle, le fief de la Poissonnière passe à la sœur de Charles-Félix. Elle a épousé Louis Joseph du Caquerai, écuyer, seigneur de Beauclair et Brion, en Normandie. Leurs enfants vendront le fief de la Poissonnière à Monsieur de Cailleau, chevalier de St-Louis, possesseur de l'Aunay.

Ainsi se termine l'histoire de la famille Moreau de la Poissonnière.



F.C.P.E.

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles publiques

La F.C.P.E.

- Défend la priorité d'un enseignement public, laïque, gratuit, de qualité.
- Favorise la participation des parents.
- Représente partout les parents, dans les établissements, à l'Académie, au Ministère.
- Veut pour tous nos enfants une école de l'épanouissement et de la réussite.

Président national : Jean ANDRIEU

L'école que nous voulons

- Nous sommes des parents d'élèves qui avons des activités, des modes de vie différents, mais nous avons en commun :
– Un idéal : voir chacun de nos enfants réussir sa vie.
– Un but : une école de qualité.
– Un projet : une école adaptée à notre temps.
Cet idéal, ce but, ce projet, nous unissent au-delà de nos différences politiques, philosophiques, religieuses.

Le conseil local de Saint-Ouen-en-Belin

Président : P. AURIOL Clémenceau Saint-Ouen-en-Belin.
Tél. : 25.30.24.

CANTINE SCOLAIRE

Notre Association, créée en 1955, rencontre depuis plusieurs années des difficultés financières sans cesse grandissantes.

Le bilan de l'année 1982/1983 s'est soldé par un déficit de 5.831 F, couvert par les municipalités de St-Ouen pour 3.831 F, et de St-Biez pour 2.000 F. Nous les remercions de nous avoir aidé et permis d'entamer la nouvelle année scolaire sur des bases saines.

A l'initiative de plusieurs personnes membres du C.M. de St-Ouen et de l'Association des cantines de St-Ouen et St-Biez, une soirée théâtrale de qualité a été organisée samedi 29 octobre. La comédie belinoise a enchanté les quelques spectateurs, hélas trop peu nombreux, par sa pièce "j'y suis, j'y reste".

Notre cantine scolaire se doit d'exister, et nous avons besoin de vous tous.

Le comité de gestion.



Association des Retraités du 3^e Age

Le conseil local de parents d'élèves est ouvert à tous les parents qui veulent adhérer.

Ensemble, ces parents deviennent une force capable d'agir, d'intervenir en tant qu'usager pour améliorer les conditions d'accueil, de sécurité, de fonctionnement de l'école.

Le conseil local de parents d'élèves est un lieu d'information, de réflexion, de proposition sur toutes les questions scolaires.

Élections au Comité de parents - Année scolaire 83-84

Électeurs	: 59
Nombre de votants	: 39
Exprimés	: 36
Nuls	: 3
Liste F.C.P.E.	: 30
Divers	: 6

La liste F.C.P.E. est élue.

Animation

- En juin dernier, nous avons tenu un stand à la kermesse de l'école ; le bénéfice réalisé a été remis à l'école (pour la classe maternelle).
- Au cours de cette année scolaire, nous organiserons une exposition sur le papier recyclé.

Cette année, nous avons organisé un petit voyage d'une journée dans les environs de Chinon, le château, les caves, belles journées. Maintenant, il faut parler de beaux voyages organisés par l'Amicale Canticonne.

Pour l'année 1984, l'Italie, la Costa-Brava, l'Alsace, le Rouergue et le Quercy ! Pour tous un voyage de 8 jours.

Nous sommes régis par un Bureau réélu tous les ans, un Président, un Vice-Président, un Secrétaire, un Trésorier et huit assesseurs.

Voici pour cette année ce qui peut divertir nos anciens du 3^e âge.

Je souhaite bonne continuation pour l'avenir.

Le Secrétaire
M. GOULET

Cette Amicale est toujours en pleine activité, malheureusement, toutes ses personnes tombent de plus en plus soucieuses. Dans notre petite commune nous avons, tous les derniers vendredis de chaque mois, cette réunion amicale à la cantine scolaire qui fait revivre nos anciens, avec principalement les jeux de cartes, la pétanque et autres...

Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il nous est offert par notre commune ce bon repas du 3^e âge, merci Monsieur le Maire, et le Conseil Municipal.

L'Amicale des Anciens Combattants Prisonniers de guerre

Notre commune de Saint-Ouen-en-Belin reste encore avec une quinzaine d'anciens combattants prisonniers de guerre qui se rassemblent deux fois dans l'année. A part le porte drapeau qui lui, est souvent de sortie.

Nous avons la commémoration du 11 novembre et du 8 mai qui est devenu férié, et surtout reste en mémoire pour beaucoup de personnes.

Pour l'organisation de fêtes avec le nombre restreint de camarades, se retrouvent dans l'amicale des 3^e âge, sans oublier la commune qui nous aide ! Merci.

Le secrétaire

L'Amicale
Intercommunale
des Chasseurs du Belinois
sollicitée comme toutes
les associations
ne nous a pas fournie
d'article

fleurissement de la commune



1980 : 4^e PRIX DEPARTEMENTAL
1981 : 7^e PRIX DEPARTEMENTAL
1982 : 6^e PRIX DEPARTEMENTAL

– Nous ne connaissons pas encore notre classement pour l'année 1983, mais ce que nous savons c'est que nous sommes résolus à faire de 1984 une grande année. Pour accueillir le comice cantonal, les bénévoles de St-Ouen sauront se retrousser les manches et faire preuve d'imagination

– Pour terminer un grand merci aux quelques personnes qui ont trouvé les quelques minutes et les quelques litres d'eau nécessaire à l'entretien des bacs déposés sur le trottoir devant leur domicile.

SECTION U.N.C.-A.F.N.

Le mot du Président

Nos souvenirs assez lointains, appelés ou rappelés, ont gagné l'Algérie par le jeu des rotations des navires dans une eau calme et un ciel bleu suivi par des mouettes. Quittant la mer Méditerranée pour un bataillon qui était installé dans le Djebel, sous un soleil si chaud et où il ne faisait pas bon être soldat.

Un retour bien mérité, d'où la section de Saint-Ouen-en-Belin qui a vu le jour uni comme au front et fière d'être française, organise comme chaque année un certain nombre de festivités qui nous permettent de nous retrouver tous.

Souvenir d'A.F.N.

ETAT CIVIL



NAISSANCES 1983

Cécile Boutevin	La Papinière	05/06/83
Aurélien Cahoreau	L'Épine	14/06/83
Gildas Bluteau	La Perrière	17/06/83
Aristide Guyon	Place de l'église	29/07/83
Jérémie Sautreuil	La Briolette	30/07/83
Juliette Didier	La Forie	14/08/83
Sophie Hureau	La Perrinière	16/09/83

DÉCÈS 1983

Émile Jousse	Le Bourg	06/01/83
Émile Fontaine	La Croix	28/01/83
Auguste Derouet	La Courbe	15/04/83
Yvette Évrard, ép. Pousse	La Tuffière	28/03/83
Gisèle Emériault ép. Babin	Le Bourg	13/09/83
Joseph Biardeau	La Grange	11/10/83

36394 COMMUNES EN FRANCE

**dans presque toutes
les communes
on trouve**

- l'école primaire	28835 communes
- le bureau de tabac	29031 communes
- le lieu du culte	24350 communes
- le café	23014 communes
- le point de vente des journaux	23032 communes
- la gendarmerie	3613 communes
- le collège	3195 communes
- les pompiers	2999 communes
- la caisse d'épargne	3793 communes
- l'hôpital	976 communes
- la maternité	784 communes



ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

SAINT-OUEN – SAINT-BIEZ

A la dernière Assemblée générale 82-83, de nouveaux membres ont été élus au sein du bureau :

Pour St-Ouen :

Mme Pousse Thérèse (Le Cèdre)
Mme Bonnin Magy (Le bourg)
Mme Legrand Lucette (Le Tertre)
Mme Meunier Claudine (Le Patis)
Mme Meteyer Laure (Le bourg)
Mme Marcel Lydia (Les Devents)
Mme Hureau Sylvie (La Perrinière)
Mme Pasquier Simone (L'Aunay)
Mme De Sèdeleer Windy (Le Patis)
M. Chenal Christian (La Chopinière)
M. Frogier
Mme Vaupré (La Fuie)

Pour St-Biez :

Mme Pousse Rächel (La Roberdière)
Mme Loiseau Chantal (Le bourg)
Mme Hernondeau (Le bourg)
Mme Thomas Maryse (Le bourg)
M. Jousse Pierre (Le Fougeray)

Parmi les multiples services que propose l'A.F.R., deux ont été spécialement retenus par le bureau local.

A) Service aide ménagère

Qui en bénéficie ? Tous les retraités qui ont des problèmes de santé reconnus par le médecin traitant.

Démarches à suivre : s'adresser aux personnes nommées ci-dessus qui vous aideront à constituer votre dossier.

Prise en charge : le coût financier est assuré en partie par la caisse de retraite dont dépend la personne. La participation du retraité est proportionnelle à ses ressources.

Il faut savoir que les participations des caisses ne sont pas identiques, ce qui explique qu'à revenu égal il y a participation différente.

B) Loisirs enfants

- "Sortie oiseaux" est une activité suivie depuis trois ans.
- Activités récréatives pendant les vacances scolaires. (Jeux plein-air, masques, bricolages...)
- La ruche : suite à des besoins exprimés, tout un travail de recherche et d'organisation ont été mis sur pied pour finalement ne pas aboutir par manque d'effectif, alors que nous disposions de personnel et de locaux ! Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont aidées dans nos démarches et nous nous excusons auprès des familles inscrites qui n'ont pu bénéficier de ce service.
- Cours de secourisme : les personnes inscrites sur les deux communes ont rejoint, avec d'autres communes, le groupe de Mulsanne.
- L'enquête auprès des jeunes. Objectifs : pouvoir établir un constat sur la situation des jeunes, leurs problèmes, leurs souhaits, leurs projets, ceci dans la perspective d'un rassemblement en 1985.

Les familles et les jeunes seront invités à connaître les résultats de l'enquête.

C) Mme Vaupré (La Fuie) représente l'A.F.R. au sein du bureau d'aide sociale.

Bureau local
A.F.R. St-Ouen – St-Biez

RENSEIGNEMENTS

27.13.02 Mairie

Ouverture : tous les jours
(sauf le vendredi matin)
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Samedi matin : de 9 h à 12 h.

27.19.83 P.T.T.

Tous les jours de 8 h 30 à 9 h 30
et de 15 h à 17 h.

Bibliobus

Mardi : 17 h
Samedi matin : 8 h 30 à 11 h.

- Camion Caisse d'Épargne :

Sur la place : 10 h 30 à 11 h 30.

27.10.18 Gendarmerie

18 Pompiers

- Docteurs :

- Vétérinaires :

27.11.23 Jacob et
Lelièvre

27.10.07 Deslandes

27.11.15 Laffont

25.32.98 Hefti

HABITANTS DE SAINT-OUEN EN-Belin

Nous vous proposons
pour le Comice 84
de passer vos soirées
entre amis
en confectionnant
des roses pour le Comice.

Pour tous renseignements,
s'adresser en mairie



UNION SPORTIVE St-Ouen – St-Biez

(U.S.S.O.B.)

Depuis septembre, un nouveau coup d'envoi a été donné pour les sportifs des deux sections du club.

Celui-ci regroupe en effet les joueurs et joueuses de St-Ouen et St-Biez à parts égales, d'où son nom depuis 1979.

On peut y pratiquer le football et le volley-ball. Ce dernier sport nécessitant une salle, les équipes sont aimablement accueillies à l'I.S.E.S. de Chardonneux à St-Biez.

Composition de la section football :

1 équipe de pupilles (à partir de 10 ans)

1 équipe de minimes (entente avec

*Yvré-le-Pôlin) qui joue à St-Ouen.
1 équipe de cadet qui joue à Yvré-
le-Pôlin.*

le-Polln.
1 équipe A en 2^e Division.

1 équipe B en 3^e Division.

1 équipe vétérans (entente avec le C.O. Laigné - St-Gervais) qui joue le dimanche matin à Laigné.

Soit un total de 65 licenciés

Comme dans tous les clubs se posent des problèmes. Nous sommes à la recherche d'un second arbitre et de bénévoles pour l'entraînement des jeunes le mercredi après-midi.

credi après-midi.



Des réalisations ont été effectuées par les joueurs et dirigeants béné-

1 équipe minime fille et quelques benjamines (à partir de 12 ans).

Soit un total de 44 licenciés.

L'encadrement des jeunes en football et volley-ball est assuré par les entraîneurs seniors.

joueurs des équipes seniors.

Section yellow bell

Section Volley-ball :

1 équipe A en régionale II.
1 équipe B en départementale II.
1 équipe masculine en départe-
mentale II.

Festivités organisées par la société sportive :

Société sportive

Un rallye promenade (début juin).

Des joueurs ou dirigeants passeront parmi vous pour vous offrir une carte de membre honoraire qui donne droit au bal et au rallye.

Venez nombreux encourager nos équipes.



An illustration of a bottle of wine and two glasses. One glass is filled with wine and has a starburst effect, while the other is empty. To the right, the words "Meilleurs Vœux" are written in a flowing, cursive script.

